

## DÉCLARATION COMMUNE DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU G7 DANS CHARLEVOIX

Le 14 mars 2025 – Charlevoix (Québec) – Affaires mondiales Canada

1. Nous les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, ainsi que la haute représentante de l'Union européenne, nous sommes réunis dans Charlevoix du 12 au 14 mars 2025.

### Prosperité et sécurité à long terme de l'Ukraine

2. Nous avons réaffirmé notre soutien indéfectible à l'Ukraine dans la défense de son intégrité territoriale et de son droit à l'existence, ainsi que de sa liberté, de sa souveraineté et de son indépendance.

3. Nous avons salué les efforts en cours pour parvenir à un cessez-le-feu, et plus particulièrement la réunion du 11 mars entre les États-Unis et l'Ukraine au Royaume d'Arabie saoudite. Nous avons accueilli favorablement la volonté de l'Ukraine de parvenir à un cessez-le-feu immédiat, qui constitue une étape essentielle vers une paix globale, juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.

4. Nous avons appelé la Russie à faire de même en acceptant un cessez-le-feu à des conditions égales et en le mettant pleinement en œuvre. Nous avons discuté de l'imposition de coûts supplémentaires à la Russie au cas où un tel cessez-le-feu ne serait pas conclu, notamment par l'intermédiaire de nouvelles sanctions, de plafonds sur les prix du pétrole, d'un soutien supplémentaire à l'Ukraine et d'autres moyens. Cela comprend l'utilisation de revenus extraordinaires provenant des actifs souverains russes immobilisés. Nous avons mis en évidence l'importance des mesures pour établir la confiance dans le cadre d'un cessez-le-feu, y compris la libération des prisonniers de guerre et des détenus, militaires et civils, ainsi que le retour des enfants ukrainiens.

5. Nous avons souligné que tout cessez-le-feu doit être respecté et avons insisté sur la nécessité de mettre en place des dispositifs de sécurité solides et crédibles afin que l'Ukraine puisse dissuader de futurs actes d'agression et s'en défendre. Nous avons déclaré que nous continuerons à coordonner l'aide économique et humanitaire afin de favoriser le redressement et la reconstruction rapides de l'Ukraine, notamment lors de la Conférence sur le redressement de l'Ukraine qui se tiendra à Rome les 10 et 11 juillet 2025.

6. Nous avons condamné l'acheminement d'une aide militaire à la Russie par la République populaire démocratique de Corée (RPDC) et l'Iran, ainsi que la fourniture d'armes et de composants à double usage par la Chine, qui a joué un rôle décisif dans la guerre menée par la Russie et dans la reconstitution de ses forces armées. Nous avons réaffirmé notre intention de continuer à prendre des mesures à l'encontre de tels pays tiers.

7. Nous avons exprimé nos inquiétudes quant aux répercussions de la guerre, en particulier sur les civils et les infrastructures civiles. Nous avons discuté de l'importance de la responsabilité et réaffirmé notre engagement à travailler ensemble pour instaurer une paix durable et faire en sorte que l'Ukraine demeure démocratique, libre, forte et prospère.

### **Paix et stabilité régionales au Moyen-Orient**

8. Nous avons demandé la libération de tous les otages, et la restitution aux proches des dépouilles d'otages qui demeurent aux mains du Hamas à Gaza. Nous avons réaffirmé notre soutien à la reprise de l'aide humanitaire sans entrave dans Gaza et à un cessez-le-feu permanent. Nous avons souligné la nécessité d'offrir un horizon politique au peuple palestinien, au moyen d'une solution négociée au conflit israélo-palestinien qui réponde aux besoins et aux aspirations légitimes des deux peuples et qui fasse progresser la paix, la stabilité et la prospérité dans l'ensemble du Moyen-Orient. Nous avons noté de vives préoccupations concernant les tensions et les hostilités croissantes en Cisjordanie et avons appelé à une désescalade.

9. Nous avons reconnu le droit inhérent d'Israël de se défendre, conformément au droit international. Nous avons condamné catégoriquement le Hamas, notamment pour ses attaques terroristes brutales et injustifiées du 7 octobre 2023 et pour la souffrance infligée aux otages pendant leur captivité et la violation de leur dignité par le recours à des « cérémonies de libération des otages ». Nous avons réitéré que le Hamas ne peut jouer aucun rôle dans l'avenir de Gaza et qu'il ne doit plus jamais constituer une menace pour Israël. Nous avons affirmé que nous sommes prêts à échanger avec nos partenaires arabes sur leurs propositions pour définir une feuille de route pour la reconstruction de Gaza et construire une paix israélo-palestinienne durable.

10. Nous avons exprimé notre appui aux populations de la Syrie et du Liban, alors que ces deux pays cherchent à s'assurer un avenir politique pacifique et stable. À ce moment déterminant, nous avons réaffirmé l'importance de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et du Liban. Nous avons appelé sans équivoque au rejet du terrorisme en Syrie. Nous avons condamné fermement la récente escalade de la violence dans les régions côtières de la Syrie, et avons demandé que les civils soient protégés et que les auteurs d'atrocités répondent de leurs actes. Nous avons souligné l'importance cruciale d'un processus politique inclusif et dirigé par les Syriens. Nous avons salué l'engagement du gouvernement intérimaire syrien à collaborer avec l'OIAC afin d'éliminer toutes les armes chimiques restantes.

11. Nous avons souligné que l'Iran est la principale source d'instabilité régionale et qu'il ne doit jamais être autorisé à développer et à acquérir une arme nucléaire. Nous avons insisté sur le fait que l'Iran doit maintenant changer de cap, désamorcer l'escalade et choisir la voie de la diplomatie. Nous avons mis en évidence la menace que pose l'Iran en recourant de plus en plus fréquemment à la détention arbitraire et aux tentatives d'assassinat à l'étranger comme outils de coercition.

## Coopération en vue d'accroître la sécurité et la résilience dans la région indo-pacifique

12. Nous avons réaffirmé notre détermination à défendre une région indo-pacifique libre, ouverte, prospère et sûre, fondée sur la souveraineté, l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des différends, les libertés fondamentales et les droits de la personne.

13. Nous restons hautement préoccupés par la situation en mer de Chine orientale et en mer de Chine méridionale et continuons de nous opposer fermement aux tentatives unilatérales visant à modifier le statu quo, notamment par la force et la coercition. Nous avons exprimé nos préoccupations face à l'utilisation croissante de manœuvres dangereuses et de canons à eau contre les navires philippins et vietnamiens, et aux efforts visant à restreindre la liberté de navigation et de survol par la militarisation et la coercition en mer de Chine méridionale, en violation du droit international. Nous avons souligné l'importance de maintenir la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan. Nous avons encouragé la résolution pacifique des problèmes entre les deux rives du détroit et nous avons réitéré notre opposition à toute tentative unilatérale de modifier le statu quo par la force ou la coercition. Nous avons aussi exprimé notre soutien à la participation concrète de Taïwan dans les organisations internationales appropriées.

14. Nous demeurons préoccupés par les efforts que la Chine déploie pour renforcer ses capacités militaires et accroître continuellement et rapidement son arsenal d'armes nucléaires. Nous avons appelé la Chine à s'engager dans des discussions sur la réduction des risques stratégiques et à promouvoir la stabilité par la transparence.

15. Nous avons souligné que la Chine ne devrait pas mener ou tolérer des activités visant à porter atteinte à la sécurité des communautés et à l'intégrité des institutions démocratiques.

16. Nous avons exprimé nos inquiétudes quant aux politiques et pratiques non commerciales de la Chine qui entraînent une surcapacité préjudiciable et des distorsions du marché. Nous avons également appelé la Chine à s'abstenir d'adopter des mesures de contrôle des exportations qui pourraient entraîner d'importantes perturbations des chaînes d'approvisionnement. Nous avons réaffirmé que nous n'essayons pas de nuire à la Chine ou de contrecarrer sa croissance économique. En effet, une Chine en pleine croissance qui respecte les règles et les normes internationales serait dans l'intérêt du monde entier.

17. Nous avons exigé que la RPDC abandonne toutes ses armes nucléaires et toutes autres armes de destruction massive, ainsi que ses programmes de missiles balistiques, conformément à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous avons exprimé nos graves préoccupations à l'égard des vols de cryptomonnaies commis par la RPDC, et de la nécessité de s'attaquer ensemble à ce phénomène. Nous avons appelé la RPDC à résoudre immédiatement l'enjeu des enlèvements.

18. Nous avons dénoncé la répression brutale de la population du Myanmar par le régime militaire et nous avons demandé la fin de toutes violences et un accès humanitaire sans entrave.

## **Accroissement de la stabilité et de la résilience en Haïti et au Venezuela**

19. Nous avons dénoncé avec force les actes de violence effroyables qui continuent d’être perpétrés par les gangs en Haïti dans le cadre de leurs efforts pour prendre le contrôle du gouvernement. Nous avons réaffirmé notre engagement à aider les Haïtiens à restaurer la démocratie, la sécurité et la stabilité, notamment en soutenant la Police nationale d’Haïti et la Mission multinationale d’appui à la sécurité menée par le Kenya, et à favoriser un rôle accru pour les Nations Unies. Nous avons exprimé notre soutien aux efforts déployés par les autorités haïtiennes pour créer une juridiction spécialisée dans la lutte contre la corruption qui soit conforme aux normes internationales les plus élevées.

20. Nous avons réitéré notre appel au rétablissement de la démocratie au Venezuela, conformément aux aspirations du peuple vénézuélien qui a voté pacifiquement le 28 juillet 2024 en faveur du changement, à la cessation de la répression et des détentions arbitraires ou injustes de manifestants pacifiques, y compris de jeunes, par le régime de Nicolas Maduro, ainsi qu’à la libération inconditionnelle et immédiate de tous les prisonniers politiques. Nous avons convenu également que la menace des navires de la marine vénézuélienne envers les navires commerciaux du Guyana est inacceptable et constitue une atteinte aux droits souverains internationalement reconnus du Guyana. Nous avons réaffirmé que le respect de la souveraineté et de l’intégrité territoriale de toutes les nations est une valeur perpétuelle.

## **Appui à une paix durable au Soudan et en République démocratique du Congo**

21. Nous avons dénoncé sans équivoque les combats et les atrocités qui se poursuivent au Soudan, notamment les violences sexuelles commises à l’encontre des femmes et des filles, qui ont entraîné la plus grave crise humanitaire au monde et la propagation de la famine. Nous avons demandé aux parties belligérantes de protéger les civils, de cesser les hostilités et de garantir un accès humanitaire sans entrave, et nous avons exhorté les acteurs extérieurs à cesser de soutenir le conflit.

22. Nous avons condamné l’offensive du M23 soutenue par le Rwanda dans l’est de la République démocratique du Congo (RDC), ainsi que les violences, les déplacements et les graves violations des droits de la personne et du droit international humanitaire qui en ont résulté. Cette offensive constitue un mépris flagrant de l’intégrité territoriale de la RDC. Nous avons réitéré notre appel au M23 et à la force de défense rwandaise pour qu’ils se retirent de toutes les zones contrôlées. Nous avons exhorté toutes les parties à soutenir la médiation menée par la Communauté de l’Afrique de l’Est et la Communauté de développement de l’Afrique australe, à promouvoir l’obligation de rendre compte des atteintes aux droits de la personne commises par tous les acteurs armés, y compris le M23 et les FDLR, et à s’engager en faveur d’une résolution pacifique et négociée du conflit, ce qui comprend la participation significative des femmes et des jeunes.

## **Renforcement des sanctions et lutte contre la guerre hybride et le sabotage**

23. Nous avons salué les efforts déployés pour renforcer le groupe de travail sur les sanctions, lesquels sont axés sur l’établissement et l’application de sanctions, ainsi que les discussions sur la création d’un groupe de travail sur la guerre hybride et le sabotage et d’un groupe de travail sur l’Amérique latine.